

Source : <http://www.focusmo.it/documenti/1808-oooooo.html>

Huitième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale 5+5. Tunis, 15 et 16 avril 2010

Relevé des conclusions des Co Présidences

- 1-**La huitième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue de la Méditerranée Occidentale 5+5 s'est tenue à Tunis, les 15 et 16 avril 2010, sous la co-présidence de Monsieur Kamel Morjane, Ministre des Affaires Etrangères de la République Tunisienne et de Monsieur Miguel Angel Moratinos, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume d'Espagne. Ont également participé à cette réunion Monsieur Taïb Fassi Fihri, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc, Monsieur Luis Amado, Ministre d'Etat et des Affaires Étrangères de la République du Portugal, Monsieur Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Étrangères et Européennes de la République Française, Monsieur Mourad Medelci, Ministre des Affaires Étrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Monsieur Tonio Borg, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Malte, Monsieur Franco Frattini, Ministre des Affaires Étrangères de la République Italienne, Monsieur Musa Muhamed Kusa, Secrétaire du Comité Populaire Général des Relations Extérieures et de Coopération Internationale de La Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste et Madame Naha Bint Mouknass, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie.
- 2.** Ont participé en qualité d'observateurs, Monsieur Stefan Füle, Commissaire européen Chargé de l'Élargissement et de la Politique Européenne de Voisinage et Monsieur Habib Ben Yahia, Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe.
- 3.** Au début des travaux, les Ministres se sont félicités des décisions prises lors de la septième réunion des Ministres des Affaires Etrangères (Cordoue, 20-21 avril 2009) et de l'impulsion qualitative que cette réunion a donné au processus de coordination et de concertation en Méditerranée Occidentale.
- 4.** Les Ministres ont réaffirmé que le Dialogue 5+5 constitue le noyau dur de la coopération euro-méditerranéenne et un modèle de partenariat Nord-Sud à même de renforcer les complémentarités et les solidarités entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale.
- 5.** Les Ministres ont salué les progrès réalisés par le Dialogue 5+5 dans le cadre duquel se sont tenus un Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement en 2003 à Tunis et des réunions régulières des Ministres des Affaires Etrangères depuis 2001, et ce, à Lisbonne, à Tripoli, Sainte Maxime, Oran, Malte, Rabat et Cordoue.
- 6.** Réaffirmant leur conviction quant au partage d'un destin commun, les Ministres ont renouvelé leur attachement aux valeurs de la démocratie, de la solidarité et de la coopération. Ils ont affirmé que le processus du dialogue en Méditerranée occidentale 5+5 peut contribuer, d'une manière très significative, au renforcement de la confiance mutuelle et de la coopération entre leurs pays.

7. Les Ministres ont engagé un débat sur des questions d'intérêt régional et international et ont prospecté les voies et moyens de renforcer davantage le Dialogue 5+5 à travers l'amélioration des méthodes de travail et l'interaction avec les autres fora de coopération dans la région.

DEBAT THEMATIQUE

Proche-Orient

8. Les Ministres réitèrent l'urgence de mettre en application sans délai la solution des deux États, israélien et palestinien, coexistant dans la paix et la sécurité. L'Etat palestinien devant être indépendant, démocratique, contigu, viable et souverain. Ils appellent à une relance effective et crédible des négociations entre Israéliens et Palestiniens aux fins de parvenir à une paix juste, globale et durable sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, des principes de la conférence de Madrid sur la paix, notamment l'échange de territoires contre la paix, de la feuille de route, des accords précédemment conclus par les parties et de l'Initiative Arabe de Paix.

9. Ils expriment leur ferme conviction que l'implantation de colonies sur les territoires occupés, outre son caractère illégal, constitue un obstacle aux perspectives de paix au Moyen-Orient et ils demandent instamment au gouvernement israélien de mettre immédiatement fin à toutes les activités de colonisation à Jérusalem-Est et dans le reste de la Cisjordanie, y compris l'extension dite naturelle des colonies.

10. Profondément préoccupés par la situation notamment à Jérusalem, ils rappellent que l'établissement d'une paix véritable passe par la résolution du statut de cette ville, par la voie de la négociation. Ils ne reconnaîtront aucun changement à la frontière antérieure à 1967, y compris à Jérusalem, que ceux qui seraient agréés par les Parties. Ils demandent de mettre un terme à toutes les pratiques illégales à l'encontre des Palestiniens à Jérusalem.

11. Ils expriment leur vive préoccupation quant aux récentes décisions des autorités israéliennes de modifier les règles de résidence des palestiniens en Cisjordanie notamment si celles-ci devaient aboutir à des mesures d'expulsion. Ils mettent en garde contre les effets dangereux d'une telle situation sur les efforts de paix dans la région.

12. Ils expriment leur plein appui à l'action menée par les Autorités palestiniennes avec le ferme soutien de la Communauté internationale en vue de mettre en place les institutions du futur Etat palestinien, notamment à travers le plan de l'Autorité palestinienne d'août 2009. Ils expriment leur espoir que les prochaines échéances, entre autres, le Sommet de l'UpM à Barcelone puissent être l'occasion de dresser un bilan de ces efforts et d'établir les perspectives de concrétiser, à bref délai, la solution des deux Etats. Ils considèrent qu'une Conférence internationale pourra, le moment venu, se réunir pour réaliser cet objectif. 13. Ils expriment leur profonde préoccupation quant à la situation à Gaza et appellent à la pleine application de la résolution 1860 du Conseil de sécurité et au plein respect du droit humanitaire. Ils appellent à la réouverture des points de passage pour permettre la circulation de l'aide humanitaire, des biens et des personnes de et vers Gaza.

14. Ils réitèrent leur conviction qu'une paix durable ne pourra être atteinte que par un règlement d'ensemble incluant les volets syro-israélien et libano-israélien.

Crise économique

15. Convaincus que la crise économique et financière internationale exige des solutions collectives et responsables qui tiennent compte de son impact sur les pays en développement, les Ministres soutiennent l'appel lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies pour une réforme complète et vigoureuse du secteur financier international en tenant particulièrement compte des retombées possibles de cette réforme sur les pays de la région. Ils rappellent l'appel lancé par le G24 aux pays industrialisés et aux dirigeants du G20 incitant à la prise de toute mesure nécessaire pour stabiliser et réformer le système financier international, stimuler la demande mondiale et compenser le manque de financement dont souffrent les pays en développement en raison de la crise économique et financière.

16. Les Ministres saluent, par ailleurs, la décision d'introduire plus de souplesse dans les instruments de prévention et de résolution des crises du FMI et se félicitent de l'engagement pris par le G20 de rétablir l'accès au crédit et la confiance dans la stabilité du système financier, de prendre des mesures budgétaires exceptionnelles et coordonnées pour rétablir la croissance, protéger l'emploi et renforcer les fondements nationaux de la réglementation des marchés financiers. Dans cet esprit, les Ministres soutiennent toute initiative tendant à favoriser la mise en place d'un instrument financier pouvant relancer la coopération financière dans la région euro-méditerranéenne. Ils soutiennent également l'idée de l'élaboration par la communauté internationale d'un Code de conduite sous forme d'une convention internationale engageant toutes les instances de contrôle afin d'assurer l'adéquation entre le secteur financier et celui de l'économie réelle.

17. Ils sont convaincus que l'innovation et l'accès à la société du savoir sont la clé d'une prospérité durable de l'économie.

18. Ils sont conscients que les effets de la crise touchent particulièrement les couches les plus vulnérables de la société et réitèrent leur engagement à conjuguer leurs efforts pour stimuler la création d'emplois et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans cet esprit, ils s'engagent à déployer leurs efforts en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Changement Climatique

19. Les Ministres relèvent que le Sommet de Copenhague a contribué à une véritable prise de conscience mondiale du problème du changement climatique comme l'un des défis planétaires majeurs. Ils expriment leur détermination à mettre tout en œuvre, au sein du processus de négociation mené dans le cadre des Nations Unies, afin de lutter contre les effets du réchauffement global selon le principe de responsabilité commune mais différenciée et des capacités respectives.

20. Ils sont conscients des insuffisances de l'accord de Copenhague, en ce qui concerne notamment le maintien de l'élévation de la température mondiale en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle et appellent à la poursuite des négociations en vue de parvenir à un accord international à l'occasion de la 16ème Conférence des Etats Parties (COP 16, Cancun, Mexique).

21. Ils reconnaissent l'impact critique du changement climatique sur les pays vulnérables et l'importance des mesures d'atténuation et d'adaptation à prendre pour lutter contre ce phénomène. Ils soulignent la nécessité d'établir un programme d'adaptation complet comprenant une aide internationale. A cet égard, ils mettent en exergue la nécessité de

concrétiser tous les engagements pris lors de la négociation de l'accord de Copenhague en matière d'atténuation, d'adaptation et de mobilisation des ressources financières et de transfert des technologies pour aider les pays en développement à réaliser leurs projets nationaux d'adaptation et à lutter contre le changement climatique.

22. Ils reconnaissent aussi la nécessité d'approfondir les contacts avec d'autres pays en vue de recenser rapidement les intérêts communs et de faire avancer le débat consacré au changement climatique.

23. La Méditerranée ayant un écosystème particulièrement fragile, ils appuient toute initiative ou projet à caractère méditerranéen pouvant avoir un impact sur la sauvegarde de la mer et du littoral maritime dans le cadre de leurs politiques environnementales nationales ou régionales. A cet effet, ils suggèrent la création d'une Agence euro-méditerranéenne de protection de l'écosystème et du littoral, avec pour mission essentielle d'assurer la coordination entre les projets et initiatives qui s'insèrent dans ce cadre.

Sécurité Alimentaire

24. Les Ministres considèrent que la sécurité alimentaire constitue un des principaux défis face aux impacts de la crise économique et des changements climatiques.

25. Ils saluent l'attention accordée à ce sujet par la communauté internationale à la réunion du G-8 à Aquila et de la FAO à Rome en 2009 et considèrent qu'il faut redoubler d'efforts pour améliorer l'accès aux marchés, promouvoir le développement rural intégral, assurer une meilleure utilisation des ressources rares comme l'eau, coopérer afin que les mesures sanitaires et phytosanitaires ne se transforment pas en obstacle au commerce et se concerter pour faire face aux problèmes phyto et zoo-sanitaires.

26. Ils appellent à un meilleur transfert des technologies entre le nord et le sud en matière de production, de gestion des exploitations, de transformation et de valorisation des produits agricoles à travers des programmes de coopération et la promotion des relations de partenariat entre les organisations professionnelles du sud et du nord.

27. Ils appuient la proposition de l'Egypte et de l'Espagne visant à impulser l'approbation d'une Charte euro-méditerranéenne sur la Sécurité Alimentaire.

28. Les Ministres ont accueilli avec satisfaction la proposition de l'Algérie d'abriter une réunion d'experts 5+5 sur la sécurité alimentaire.

Energie

29. Les Ministres encouragent l'instauration de projets de partenariat à intérêts croisés garantissant la sécurité des approvisionnements pour les uns et la sécurité des débouchés pour les autres. Ils soulignent la nécessité d'avancer vers un nouveau paradigme énergétique basé sur le développement des énergies renouvelables. Ils insistent sur l'importance d'un transfert des technologies propres de savoir-faire et d'expertise en parallèle aux actions de partenariat ainsi que de la coopération dans le domaine des règles du marché énergétique. Ils lancent un appel aux bailleurs de fonds pour la mobilisation des mécanismes de financement adéquats à travers notamment les dons et les crédits concessionnels.

30. Ils appellent les pays de la Méditerranée occidentale à soutenir tout effort ayant pour objet la concrétisation des projets à réaliser dans le cadre du Plan Solaire Méditerranéen.

31. Ils aspirent aussi à développer leurs connexions énergétiques et encouragent les connexions électriques dans le but d'établir un anneau électrique en Méditerranée occidentale. Ils ont fait part de leur satisfaction quant à l'avancement dans les préparatifs de la réalisation du projet d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie et invitent les bailleurs de fonds à se mobiliser en vue du financement de ce projet. Ils se félicitent de la prochaine mise en service du gazoduc Medagaz entre l'Algérie et l'Espagne ainsi que du développement d'autres projets de coopération dans la région.

32. Ils saluent l'initiative de l'Algérie et de l'Espagne d'organiser à Oran (Algérie) le premier forum 5+5 sur l'environnement et les énergies renouvelables. Ils prennent note du projet de préparation d'une Charte euro-méditerranéenne sur l'Énergie et le Changement Climatique.

Migration

33. Conscients que les migrations doivent être abordées de manière globale et intégrée et reconnaissant l'importance que le phénomène des migrations occupe dans l'agenda politique national et international, les Ministres ont mis en exergue le rôle joué par le Dialogue 5+5 en matière migratoire et ce depuis la Conférence de Tunis d'octobre 2002 dont la Déclaration finale, adoptée par consensus par les Ministres en charge de la migration, constitue une plate-forme fondamentale de réflexion, d'échange, de concertation et de coopération approfondie sur ce sujet.

34. Les Ministres appellent à mettre en œuvre les conclusions de la première réunion ministérielle euroméditerranéenne sur la migration (Albufeira, 18-19 novembre 2007), de la 6ème Conférence ministérielle sur la migration en Méditerranée occidentale (Evora, 26-27 mai 2008) et invitent la Présidence libyenne à organiser la prochaine Conférence ministérielle sur les migrations conformément à ce qui a été convenu à Evora.

Union pour la Méditerranée (UpM)

35. Les Ministres se sont félicités de l'adoption des statuts du Secrétariat de l'UpM et de la nomination de son Secrétaire Général et de ses six Secrétaires Généraux adjoints. Tout en prenant acte de l'importance de la mise en place de l'architecture institutionnelle dans l'édification de l'UpM, ils appellent au démarrage effectif de ce Secrétariat afin qu'il entame dans les meilleurs délais possibles la réalisation des objectifs et priorités qui lui ont été tracés par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du Sommet de Paris du 13 juillet 2008. Ils espèrent que le prochain Sommet des Chefs d'Etat de l'UpM prévu à Barcelone en juin pourra bénéficier des conditions qui lui permettront de confirmer les objectifs décidés en 2008 et de définir de nouvelles priorités pour les deux années à venir.

36. En vue de la recherche de nouveaux mécanismes de financement des projets lancés lors du Sommet de l'Union pour la Méditerranée, les Ministres ont discuté de la création d'une Banque Euro-méditerranéenne de Développement ainsi que de la création d'une Agence de soutien aux PME. Ils saluent toutes les initiatives prises récemment à ce sujet et appellent tous les partenaires du Dialogue 5+5 à contribuer activement à la concrétisation de ce projet.

37. Ils ont également souligné l'importance de la complémentarité de l'UpM avec les autres cadres de coopération régionale existants et notamment le Dialogue 5+5 appelé à servir de laboratoire d'idées pour des coopérations ouvertes à l'ensemble des pays méditerranéens dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. L'invitation du Secrétaire Général de l'UpM

aux réunions du Dialogue 5+5, en qualité d'observateur, sera décidée par consensus et sur une base ad hoc.

38. Les Ministres rappellent leur attachement à la poursuite des efforts de l'Union Européenne en faveur des pays du Sud de la Méditerranée.

39. Les Ministres attirent l'attention sur l'importance du Maghreb dans l'édification de l'UpM et dans la construction d'un espace de paix, de solidarité et de prospérité dans la région euro-méditerranéenne.

RAFFERMISSEMENT ET ELARGISSEMENT DU DIALOGUE EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE

40. Conformément aux conclusions de la septième réunion des Ministres des Affaires Etrangères tenue à Cordoue les 20-21 avril 2009, les Ministres ont décidé de mettre en place un Comité de Suivi Régulier géré par la coprésidence tournante. Ce Comité de suivi sera composé de la coprésidence et des points focaux désignés au sein des Ministères des Affaires Etrangères des pays partenaires. Il se chargera notamment de la préparation des réunions annuelles des Ministres des Affaires Etrangères et du suivi de leurs recommandations. La Coprésidence pourra inviter ce Comité à tenir des réunions de coordination deux fois par an, entre les conférences ministérielles : l'une se chargera de la préparation de la réunion ministérielle et l'autre aura pour tâche d'assurer le suivi de ses recommandations. Les Ministres ont invité la coprésidence à présenter la liste des points focaux.

41. Ils soulignent également l'importance des rencontres d'experts entre les réunions ministérielles. Ces rencontres contribuent à renforcer la vitalité du dialogue 5+5.

42. Les Ministres ont réaffirmé l'importance du Dialogue 5+5 pour débattre des enjeux et des défis communs et pour impulser des initiatives de coopération en Méditerranée occidentale et au sein d'autres instances de coopération régionale. À cet égard, ils se sont félicités de la poursuite de ce modèle de coopération entre les pays qui partagent des valeurs et des objectifs communs.

43. Ils ont pris note des résultats des récentes réunions ministérielles sectorielles, en l'occurrence : · La 5ème Conférence des Ministres de la Défense à Tripoli en mai 2009. · La Première réunion des Ministres de l'Education des pays du Dialogue 5+5 co-organisée par la Tunisie et la France et tenue les 28 et 29 septembre 2009 à Biarritz sur le thème du renforcement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les systèmes éducatifs. · La tenue de la 14ème Conférence des Ministres de l'Intérieur de la Méditerranée Occidentale (CIMO) à Venise, les 23-24 novembre 2009.

44. Les Ministres ont convenu d'examiner la possibilité de mettre en place un 5+5 Commerce.

45. Ils se sont félicités du prochain forum 5+5 sur l'Environnement et les Energies Renouvelables qui se tiendra les 25 et 26 avril 2010 à Oran (Algérie) et qui permettra d'élargir le domaine d'action du Dialogue 5+5.

46. Ils ont souligné que, dans le but de raffermir l'appropriation commune, le Dialogue 5+5 est appelé à s'élargir à de nouveaux acteurs tels que les patronats, les entités territoriales et collectivités locales. Dans cet esprit, la Tunisie propose d'accueillir un Forum d'Affaires au cours de l'année 2010 afin de promouvoir davantage l'investissement et le partenariat entre les partenaires de ce Dialogue.

47. Les Ministres soulignent la pertinence de la relance de la dimension parlementaire du Dialogue 5+5.

48. Reconnaissant l'importance de la coopération décentralisée en tant que facteur de croissance des populations locales et de renforcement du développement économique et social, les Ministres ont convenu de favoriser la coopération directe entre les collectivités locales des pays partenaires. Ils ont salué l'initiative des Ministres de l'Intérieur 5+5 d'inscrire à l'ordre du jour de leurs réunions, de manière permanente, un point relatif à la coopération entre les collectivités locales des pays partenaires et se sont félicités de l'ensemble des recommandations prises en la matière. La coopération entre les collectivités locales des 5+5 pourra plus particulièrement se développer par la création de synergies et d'initiatives communes à travers le resserrement des relations, actions et programmes de coopération et de partenariat tant sur le plan bilatéral que multilatéral, la multiplication des opportunités de rencontres et de visites entre les élus locaux, des échanges d'expériences, d'expertises, de savoir-faire et de bonnes pratiques. Les Ministres ont exprimé leur disposition à œuvrer à l'effet de mobiliser les ressources permettant d'atteindre les objectifs escomptés et d'enrichir davantage cette dimension du Dialogue 5+5.

49. Les Ministres se sont vivement félicités de la Résolution 64/134 du 18 décembre 2009 par laquelle l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations-unies a adopté l'initiative de Son Excellence le Président de la République tunisienne, Monsieur Zine El Abidine BEN ALI, proclamant l'année 2010 « Année Internationale de la Jeunesse : Dialogue et Compréhension Mutuelle » et appelant à l'organisation d'une conférence mondiale de la jeunesse sous les auspices des Nations-Unies. Ils ont décidé d'apporter leur appui aux actions qui seront organisées dans ce cadre.

50. Les Ministres soulignent le rôle stratégique du secteur du tourisme dans les économies des pays du bassin occidental de la Méditerranée et constatent que ce secteur a été touché de plein fouet par la crise économique internationale.

51. Dans ce contexte, ils plaident en faveur de l'élaboration d'une approche commune afin de stimuler davantage la coopération en matière de stratégie touristique et d'examiner la possibilité de réactiver les rencontres ministérielles dans le cadre du 5+5. Ils réaffirment que le Tourisme est un facteur de rapprochement et de développement durable dans la région de la Méditerranée occidentale. Le Maroc offre d'abriter la prochaine ministérielle 5+5

Tourisme

52. Les Ministres plaident en faveur d'une coopération régionale structurée dans les domaines de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique afin de créer un véritable espace intégré de recherche et d'innovation basé sur un pont technologique entre les deux rives de la Méditerranée. A cet effet, les Ministres encouragent l'échange d'expériences au niveau des politiques scientifiques et technologiques et la gestion des systèmes nationaux relatifs à l'innovation. Ils appuient les actions de formation des formateurs et de perfectionnement au profit des chercheurs dans les domaines scientifiques et technologiques.

53. Les Ministres réaffirment l'importance du Dialogue 5+5 en tant que cadre pour débattre des enjeux civilisationnels communs et pour impulser des initiatives de coopération entre les pays membres dans le domaine culturel. Ils soulignent le rôle déterminant de la culture dans le rapprochement des peuples des pays riverains de la Méditerranée et dans le

renforcement de la stabilité régionale. Ils considèrent que la coopération culturelle constitue un important vecteur pour favoriser l'enrichissement mutuel et promouvoir les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix. A cet égard, ils se sont félicités de la poursuite des efforts et des initiatives des pays membres s'inscrivant dans le cadre de la promotion du dialogue interculturel tout en rappelant la nécessité et l'importance de la concertation en la matière entre les Ministères chargés de la culture dans les pays concernés.

CONSTRUCTION MAGHREBINE ET INTEGRATION REGIONALE

54. Les Ministres se félicitent des efforts déployés par l'Union du Maghreb Arabe en matière d'intégration sous-régionale. A cet effet, ils louent la décision des Ministres des Affaires Etrangères de l'UMA qui a permis, lors de leur réunion de Tripoli du 29 décembre 2009, la mise en œuvre de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur. Ils expriment leur satisfaction après l'adoption par les Ministres des Finances des pays de l'UMA à Alger, les 15-16 mars 2010, d'un calendrier pour la mise en œuvre effective de cette banque avant la fin de l'année en cours. Ils soulignent, à ce propos, l'importance du rôle que cette institution financière sera appelée à jouer en matière d'intégration économique inter-maghrébine.

55. De même, les Ministres saluent la tenue à Tunis au mois de mai 2010 de la deuxième rencontre du Conseil des Hommes d'Affaires maghrébins.

56. Les Ministres ont réaffirmé l'importance du Dialogue entre l'Union du Maghreb Arabe et l'Union européenne et soulignent l'intérêt d'un approfondissement des relations entre les deux Parties. Ils ont plaidé en faveur d'une régularité des rencontres UMA-UE amorcées lors de la réunion des Ministres des Affaires Etrangères de l'UMA le 22 janvier 2008 à Rabat.

57. Les Ministres ont pris acte de la position de principe de la Grande Jamahiriya libyenne vis à vis du processus euro-méditerranéen dont elle n'est pas membre. Ils ont également pris note du fait que les décisions prises dans le cadre du dialogue 5+5 à l'effet de promouvoir le processus euro-méditerranéen n'engagent pas la Jamahiriya.

PROCHAINES RENCONTRES

58. La 9ème réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale se tiendra en Italie, sous co-présidence du pays hôte et de la Tunisie, Présidence sortante.

59. Les Ministres ont exprimé leur volonté d'œuvrer en faveur de la tenue d'un nouveau Sommet 5+5 fin 2010 ou début 2011 et prennent note de la proposition de Malte de l'accueillir.

Tunis, 16 avril 2010